

# M1/M2 MASTER DROIT NOTARIAL

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Master

**Domaine ministériel :** Droit, Economie, Gestion

### PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

« *Ouverture des candidatures 2021* »

Le Master Droit notarial du Collège Sciences sociales et humanités de Pau se déroule sur deux ans (ou quatre semestres).

La formation délivrée dans le Master Droit notarial de Pau est principalement destinée à des étudiants désireux de devenir notaires. Elle permet aussi, de façon immédiatement opérationnelle, l'intégration dans une étude notariale en qualité de collaborateur (clerc ou 1<sup>er</sup> clerc). Mais la formation, par la richesse de ses enseignements en droit privé et fiscal et son haut niveau d'exigences, permet aussi d'ouvrir aux étudiants concernés un accès vers d'autres professions liées à la gestion du patrimoine : cabinets de gestion patrimoniale, cabinets conseil en entreprise, cabinets de généalogie, banques, assurances, etc.

### OBJECTIFS

La 1<sup>ère</sup> année du Master permet à des juristes ayant une bonne connaissance du droit privé non seulement de poursuivre leur formation de juriste privatiste mais aussi de commencer à se spécialiser dans le domaine du droit patrimonial privé.

La 2<sup>ème</sup> année du Master Droit notarial constitue, à côté de la voie professionnelle et de la voie interne, l'une des voies d'accès à la profession de notaire. Après obtention de la 2<sup>ème</sup> année du Master, le diplômé effectuera, pendant deux années supplémentaires un stage dans une étude. Il suivra en même temps à l'Université, au sein d'un Institut des métiers du Notariat, pendant cette période, des enseignements, appelés « semestrialités », associant universitaires et notaires.

Il y a quatre semestrialités, chacune étant sanctionnée par un examen. Le stagiaire titulaire des quatre semestrialités présentera ensuite un rapport de stage après soutenance duquel le Diplôme Supérieur du Notariat (D.S.N) lui sera délivré par l'Université. Le Master 2 Droit notarial constitue en quelque sorte, par la voie universitaire, la 1ère année du D.S.N.

## SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La formation assurée dans la mention droit notarial est exigeante et de haut niveau. Les étudiants ainsi formés seront en mesure de maîtriser les disciplines fondamentales du droit privé, tant dans leur étude que dans leur actualisation et leur application, et rechercher les solutions exactes et appropriées aux cas concrets qui leur seront soumis dans la pratique.

Le diplômé du Master Droit notarial doit en outre avoir acquis un début d'expérience dans la réception de la clientèle, dans l'activité de conseil aux personnes physiques et morales, ainsi que dans la réception des actes juridiques de l'étude, notamment authentiques. Il doit déjà être en mesure de réaliser des opérations juridiques diverses, notamment de nombreuses formalités.

Ainsi, le diplômé de ce Master sera apte à :

- Mettre en œuvre ses connaissances et compétences juridiques en droit de la famille (personnes et patrimoine), en droit des contrats, en droit commercial et fiscal, en droit international privé, en droit immobilier, en droit de l'urbanisme et de la construction, en droit rural afin de préparer des actes authentiques ou sous seing privé et d'accomplir les formalités y afférentes, notamment civiles et fiscales.

- Etudier de façon permanente et actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence afin de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique et de répondre aux attentes de la clientèle.

- Connaître les implications des textes législatifs et réglementaires en vue d'évaluer les contraintes, éviter les contentieux et conseiller efficacement la clientèle.

- Préparer, instruire, rédiger de nombreux dossiers tels que :

- \* Liquidation et partage de succession, de régime matrimonial
- \* Actes à titre onéreux (exemple : vente), actes à titre gratuit (exemple : donation)
- \* Constitution et statuts des sociétés
- \* Vérification de la situation juridique et administrative d'un bien immobilier (urbanisme, sûretés, etc.).

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### **Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien**

Les étudiants, en particulier en première année de Master Droit notarial, bénéficient des dispositifs d'accueil et de soutien mis en place par l'université pour tous les étudiants. Ils ont notamment un professeur référent qui a pour fonction de les informer sur le déroulement de leurs études et leurs choix et d'être un relais pour eux avec l'administration universitaire. Ils sont également représentés au sein de commissions mixtes paritaires permettant des échanges entre enseignants et étudiants sur leurs conditions d'études. Ils bénéficient en outre, en tant que de besoin, d'un accompagnement spécifique par un soutien et des travaux personnalisés, notamment entre les sessions d'examens

### **TIC-TICE, pédagogie numérique**

Les enseignements en Master droit notarial peuvent prendre des formes variées, en fonction de la spécificité des disciplines, des besoins et des intervenants (cours magistraux, séminaires, conférences, travaux dirigés, etc.). Des outils numériques tels que la plateforme Webcampus de l'Université sont également utilisés pour mettre en ligne des cours, ou extraits de cours, de la documentation ou bien encore des travaux pratiques.

### **Insertion professionnelle**

#### **Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés**

**Situation 30 mois après l'obtention du M2 au 1<sup>er</sup> décembre 2014**

En emploi	10	67%
En études	3	20%

Recherche d'emploi	2	13%
Inactif	-	0%
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>

## Caractéristiques de l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2014 – Catégorie socio-professionnelle

**Taux de réponse 90%**

Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures	<b>9</b>	100%
--	----------	------

[http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion\\_professionnelle/Bac\\_5\\_-\\_Masters#Droit\\_notarial](http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#Droit_notarial)

### CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée sur la base d'unités d'enseignement (6 par semestre en moyenne), avec des volumes horaires pouvant varier, en particulier en Master 2, selon la nature et l'importance des disciplines ainsi que des modalités d'évaluation des connaissances et compétences.

Principaux enseignements en Master 1 : Droit civil des successions et libéralités. Droit des régimes matrimoniaux et PACS. Droit international privé : conflits de lois, conflits de juridictions. Droit des sûretés. Droit des contrats spéciaux. Droit des sociétés. Procédures collectives : arbitrage, entreprises en difficulté, procédure d'ordre. Droit de l'urbanisme. Droit bancaire. Droit des assurances.

Principaux enseignements en Master 2 : Droit des personnes, de la famille et du patrimoine. Droit des contrats et obligations. Droit de la publicité foncière. Droit commercial : vente du

fonds de commerce et baux commerciaux. Droit des sociétés : sociétés commerciales, sociétés civiles et immobilières, sociétés particulières. Droit fiscal : fiscalité des entreprises et des dirigeants, transmission d'entreprise, contentieux fiscal. Droit de l'enregistrement. Droit rural. Droit de l'urbanisme et de la construction. Droit immobilier et copropriété. Droit international privé notarial. Déontologie notariale. Comptabilité. Ces enseignements sont en général assurés, à ce niveau, en collaboration par des enseignants-chercheurs et par des notaires ou autres professionnels du droit. Ils prennent la forme de cours magistraux et de séminaires offrant une formation complète aux étudiants, à la fois théorique et pratique.

La formation peut être complétée par des stages en milieu professionnel. Au niveau du Master 1, des stages sont fréquemment suivis, notamment dès la licence ou durant les congés universitaires, par des étudiants motivés, désireux d'avoir une première approche du métier envisagé et de découvrir les structures d'exercice de la profession (étude notariale ou entreprise par exemple), et souhaitant étoffer leurs dossiers de candidature pour l'accès au Master 2.

En Master 2, un stage obligatoire d'un mois (février), inclus dans la formation, est effectué par chaque étudiant au sein d'une étude notariale. Ce stage offre une véritable immersion dans le métier notarial et donne lieu à un rapport de stage ayant pour objet principal l'analyse approfondie d'un acte de l'étude et dont la réalisation et la soutenance en juin sont notées avec un fort coefficient. Chaque étudiant stagiaire bénéficie d'un suivi par un enseignant tuteur de l'équipe pédagogique et par le notaire maître de stage.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### SEMESTRE 1

---

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
  - Droit civil (Droit des successions et des libéralités)
  - Droit des sûretés
  - Droit de l'urbanisme
  - Droit international privé 1

- *Enseignements optionnels (1 LV + 1UE) (A choix: 2 Parmi 4)*
  - Comptabilité
  - Langue vivante

- Droit bancaire
- Toute autre matière de master de droit
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
  - Informatique

## SEMESTRE 2

---

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
  - Droit civil (droit des libéralités matrimoniales et des régimes matrimoniaux, PACS)
  - Droit des contrats
  - Droit des sociétés
  - Droit rural
- *Enseignements optionnels (1 LV + 1 UE) (A choix: 2 Parmi 5)*
  - Langue vivante
  - Droit des assurances
  - Droit international privé 2
  - Droit des entreprises en difficulté (Droit des procédures collectives)
  - Toute autre matière de master de droit
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
  - Informatique

## SEMESTRE 3

---

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
  - Droit de la famille
  - Droit patrimonial de la famille
  - Droit commercial
  - Droit de l'urbanisme et de la construction
  - Droit professionnel notarial
  - Droit rural
  - Comptabilité

## SEMESTRE 4

---

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
  - Droit patrimonial de la famille II
  - Droit des contrats et des obligations
  - Droit fiscal
  - Droit international privé
  - Droit immobilier I
  - Droit immobilier II
  - Stage + soutenance d'un rapport de stage

**CONTRÔLE DES CONNAISSANCES**

En Master 1 comme en Master 2, les examens se déroulent sur deux semestres comportant des sessions en janvier et mai-juin. La réussite ou admission aux examens des deux premiers semestres valide la 1<sup>ère</sup> année du Master, celle des deux suivants valident la 2<sup>ème</sup> année du Master.

En Master 2, l'admission à l'examen de chaque semestre est acquise si l'étudiant obtient la moyenne sur l'ensemble des matières du semestre concerné : enseignements fondamentaux, séminaires d'études, pratiques et recherches (E.P.R). Pour le 2<sup>ème</sup> semestre s'ajoute le grand oral comprenant, entre autres, la soutenance du rapport de stage. Comme en Master 1, une validation de l'année par compensation entre les notes obtenues aux examens des deux semestres est possible si l'étudiant a obtenu la moyenne sur l'ensemble des deux semestres. Un redoublement peut être autorisé, si les circonstances le justifient, et dans les mêmes conditions que pour l'accès initial en 2<sup>ème</sup> année du Master.

En Master 1, les travaux dirigés inclus dans la formation donnent lieu à des contrôles continus, notés tant à l'oral qu'à l'écrit.

En Master 2, les EPR donnent également lieu à des contrôles continus. Ces contrôles continus sont organisés en fonction de la spécificité professionnelle de chaque séminaire.

## AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Il n'y a pas d'internationalisation en soi du Master Droit notarial. Mais l'ouverture à l'international existe néanmoins sous la forme de séminaires ponctuels dirigés par des professeurs étrangers lors de leur venue en France, ainsi que lors des colloques organisés à l'Université dans le cadre du Master ou à l'initiative de partenaires du Master tels que la Chambre interdépartementale des notaires.

## CONDITIONS D'ACCÈS

Accès après examen du dossier de candidature

**Titulaires d'une licence en Droit obtenue en France:**

- \* Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021

### **Titulaires d'un autre diplôme :**

- \* Candidature en ligne via [a Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

### **Pièces à fournir**

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

### **Titulaires d'un diplôme étranger**

- \* Contacter les [Relations Internationales](#)

## **POURSUITE D'ÉTUDES**

Bien que le Master Droit notarial soit une formation dite professionnelle, il ne débouche pas exclusivement sur les métiers du Notariat.

D'abord, et grâce à des enseignements fondamentaux mutualisés (droit civil, droit des sociétés, droit des sûretés, droit international privé, pour ne prendre que ces exemples), le Master 1 peut fort bien permettre à l'étudiant de candidater à un Master 2 autre que notarial. La formation notariale est une formation de droit privé.

Ensuite, un diplômé de Master 2 en droit notarial peut également se diriger vers des études autrement spécialisées ou vers la recherche et préparer une thèse.



Le Master Droit notarial est aussi une formation de droit fondamental et de théorie générale (sans laquelle aucune formation professionnelle ne serait possible). Il est d'ailleurs adossé au Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de la Faculté de droit de Pau (CRAJ- EA 1929) (structure pluridisciplinaire de recherche en droit privé (droit civil, droit des affaires, droit pénal et procédures) ; ce qui facilite les contacts entre enseignants et étudiants des différents Masters ainsi que la formation à la recherche et le jeu des passerelles entre les formations.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Master Droit notarial de la Faculté de droit de Pau est principalement destiné à préparer les étudiants intéressés à une carrière dans le Notariat,

soit comme préalable nécessaire, après obtention de la 2ème année, à une inscription dans un Institut des métiers du notariat en vue de l'obtention du diplôme supérieur du notariat (DSN),

soit pour intégrer, de façon immédiatement opérationnelle, une étude notariale en qualité de collaborateur (clerc ou 1er clerc selon l'ancienne terminologie).

Mais la formation, par la richesse de ses enseignements en droit privé et fiscal et son haut niveau d'exigences et sa coloration professionnelle, permet aussi d'ouvrir aux étudiants un accès vers d'autres professions, notamment celles liées à la gestion du patrimoine : cabinets de gestion patrimoniale ou de conseil, banques, assurances, etc.

## COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

## LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

## RESPONSABLE(S)

VIGNEAU Daniel  
daniel.vigneau@univ-pau.fr

## CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters DEG  
Tel. 05 59 40 80 81  
masters.deg@univ-pau.fr